mener. Avant de partir, je remis à Henriette l'anneau de sa mère, sans lui dire d'où il venait.

« Je n'aurais pu le lui laisser au cou sans provoquer des questions embarrassantes, et je le lui avais retiré dès que je lui avais fait prendre la place de la petite Lucie ; néanmoins je l'avais gardé précieusement.

« Bien des fois, durant les dix années que je restai chez M. Morangis, j'avais été tentée de faire connaître la vérité à mon maître ; mais j'avais été retenue par la crainte du chagrin que je lui causerais, en lui apprenant que l'enfant qu'il chérissait comme la sienne propre, ne lui était de rien.

« Cependant je ne veux pas emporter ce secret dans la tombe. C'est pourquoi je vous ai fait venir, monsieur le recteur. Si vous jugez convenable de révéler ce que je viens de vous dire, faites-le. »

« Ici s'arrête la déposition de Marianne Ledonec. »

La lettre continuait :

« Je fus bouleversé par ce que je venais d'entendre, et j'avoue que, moi aussi, j'hésitai un moment. Fallait-il troubler la paix et le bonheur d'une famille respectable par la connaissance d'un secret dont la découverte, autant que j'en pouvais juger, ne devait apporter aucune satisfaction à personne. Je ne tardai pourtant pas à voir les choses sous un jour plus juste : quelles que pussent en être les suites, je devais faire connaître la vérité à ceux qu'elle concernait.

« Par conséquent, je rédigeai une déclaration contenant les points principaux du récit de Marianne Ledonec, et vous l'adresse dans cette lettre.

« Recevez, monsieur l'archiviste... etc.

« Laraste, recteur. »

La lecture de cette longue épître avait amené de nouveau des larmes sur toutes les joues, et le citoyen Daguin lui-même avait été, à plus d'une reprise, obligé d'essuyer les verres de ses lunettes, disait-il. En réalité, c'étaient les yeux du brave homme, non les verres de ses lunettes qui étaient humides.